

Le  
MOUVEMENT  
ASSOCIATIF  
\\ Nouvelle-Aquitaine

Assemblée Générale  
2021

# Rapport d'activité

Choisir  
l'intérêt  
général

# SOMMAIRE

<b>Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>3</b>
<b>COVID 19 : faire face à la crise</b>	<b>8</b>
<b>Faire entendre la voix des associations</b>	<b>13</b>
<b>Co-construire une parole associative</b>	<b>26</b>
<b>Soutenir les réseaux d'appui à la vie associative</b>	<b>30</b>
<b>Communiquer</b>	<b>35</b>

INNOVATION

ENGAGEMENT  
BÉNÉVOLES

PROJETS

INTELLIGENCE COLLECTIVE

DÉMOCRATIE

INTÉRÊT GÉNÉRAL

EMPLOI

SOCIÉTÉ SOLIDAIRE

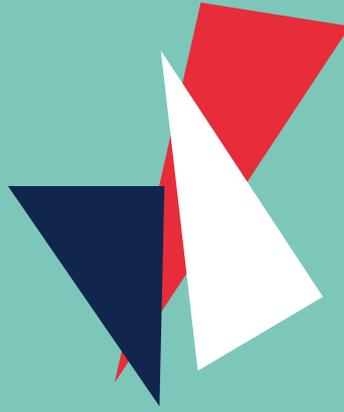
EXPRESSION CITOYENNE

LIEN SOCIAL

DIVERSITÉ

PARTENAIRES

VOLONTARIAT



# Le Mouvement associatif Nouvelle- Aquitaine

➤ Les Membres .....	p.4
➤ Le Conseil d'administration .....	p.6
➤ Le Bureau .....	p.6
➤ La Coordination salariée .....	p.7
➤ Les Partenaires .....	p.7

## Les Membres

### Le collège 1

#### Coordinations et groupements d'associations à vocation régionale



Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire Nouvelle-Aquitaine



Comité Régional Olympique et Sportif Nouvelle-Aquitaine



Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication Nouvelle-Aquitaine



France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine



Graine Nouvelle-Aquitaine



Ligue de l'Enseignement Nouvelle-Aquitaine



Réseau des indépendants de la Musique Nouvelle-Aquitaine



Réseau Associatif pour le Développement de la Solidarité Internationale



Union Nationale des Associations de Tourisme Nouvelle-Aquitaine



Union Régionale des Associations Familiales Nouvelle-Aquitaine



Union Régionale Interfédérale des œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux

## Le collège 2

### Coordinations et groupements d'associations de fait



Coordination  
Environnement  
Développement Durable  
Poitou-Charentes

## Le collège 3

### Coordinations et groupements d'associations infrarégionaux



Fédération des Radios  
Associatives du Limousin  
en Aquitaine



Fédération des Radios  
Associatives de Nouvelle-  
Aquitaine



Réseau des acteurs de  
l'histoire et de la mémoire  
de l'immigration Nouvelle-  
Aquitaine

Coordination des  
Associations de  
Formation  
d'Insertion  
Professionnelle et  
Permanente Poitou-  
Charentes

Coordination Justice &  
Droits de l'Homme  
Poitou-Charentes

Coordination Justice &  
Droits de l'Homme  
Aquitaine

## Le collège 4

### Membres experts



La Fonda Sud-Ouest



Mobilisés pour un monde solidaire

Passerelles et Compétences

## Le Conseil d'administration

est composé de 2 à 4 représentant·es (selon les collèges) mandaté·es par chaque membre. Il est ouvert aux suppléant·es qui peuvent y assister selon leur disponibilité.

### MEMBRES DU CA

Titulaires et suppléant·es

#### COFAC Nouvelle-Aquitaine

Jany ROUGER / Pierre-François BOYER  
Georges BOITEAU

#### CRAJEP Nouvelle-Aquitaine

Gérard ABONNEAU

#### CROS Nouvelle-Aquitaine

Christian CHARTIER / Catherine PRAT  
Fabrice BIRON / Claude DERIAU-REINE

#### FNE Nouvelle-Aquitaine

Michel HORTOLAN / Cathy MAZERM  
Isabelle LOULMET / Michel GALLIOT

#### FRALA

Philippe D'HAUTEVILLE

#### FRANA

Michelle LESTELLE / Geneviève TEYSSIER

#### Graine Aquitaine

Laurent ETCHEBERRY

#### La Ligue de l'Enseignement Nouvelle-Aquitaine

Jocelyne BRANDEAU / Patrick LERESTEUX  
Pierre-Yves BOUTIN

#### RADSI Nouvelle-Aquitaine

Josyane PEREZ / Tiphaine ARDOUIN  
Guillaume BERTRAND / Christophe NOUHAUD

#### RAHMI

Abdellah AHABCHANE

#### RIM

Eric ROUX / Jérémy GALLIOT

#### UNAT

Stéphane SELLES / Thierry BENAZETH  
Philippe MORETTI

#### URAF

Patricia TOUMIEUX / Khadija AIT-HAMMOU  
Daniel SAUVETRE / Gérard JON

#### URIOPSS

Patrick HUDE / Eddie Balagi  
Rébecca BUNLET / Rodolphe KARAM

### MEMBRES DU CA (suite)

#### FONDA Sud-Ouest

Jean-Marie CABANAS / Maïté MARQUIE

#### Passerelles et Compétences Nouvelle-Aquitaine

Marie-Claude QUILES / Guislain DEMONT

#### CAFIPP Poitou-Charentes

Cyril OUVRARD / Christophe SAINT LEGER

#### CEDD Poitou-Charentes

Francis THUBE

#### CJDH Aquitaine

Michel CAZAUX

#### CJDH Poitou-Charentes

Patrick BONNEAU

## Le Bureau

est élu par le Conseil d'administration. Il est composé, outre du président, de 3 vice-président·es, d'un trésorier, d'une secrétaire et d'un membre.

### MEMBRES DU BUREAU

#### Président

Pierre-Yves BOUTIN

#### Vice-président ex-Poitou-Charentes

Jany ROUGER

#### Vice-président ex-Aquitaine

Christian CHARTIER

#### Vice-présidente ex-Limousin

Patricia TOUMIEUX

#### Secrétaire Générale

Isabelle LOULMET

#### Trésorier

Georges BOITEAU

#### Trésorier adjoint

Fabrice BIRON

#### Membre

Gérard ABONNEAU

## L'équipe salariée

Amandine MEYRAN en est la coordinatrice régionale. Elle est employée en CDI à 80%. Elle est basée à Limoges.

Marine Bouteville a rejoint le LMANA en septembre 2020 en tant que chargée d'animation et de projet numérique. D'abord en CDD à 24h/semaine, elle est en CDI à temps plein depuis le 1er février 2021.

**Les missions déléguées à la coordinatrice régionale et à l'animatrice territoriale bénéficient d'aides FONJEP**

### 8 Conseils d'administration

6 janvier 2020  
4 février 2020  
13 mars 2019  
12 mai 2020  
1 juillet 2020  
5 octobre 2020  
2 novembre 2020  
14 décembre 2020

### 19 bureaux

15 janvier 2020  
20 mars 2020  
Convocation de bureaux hebdomadaires entre le 26 mars et le 25 juin 2020 (soit 14 bureaux)  
20 juillet 2020  
20 septembre 2020  
9 novembre 2020  
8 décembre 2020

### 1 Assemblée Générale

Le 14 février 2020

## Les Partenaires

Ils soutiennent et accompagnent nos actions.



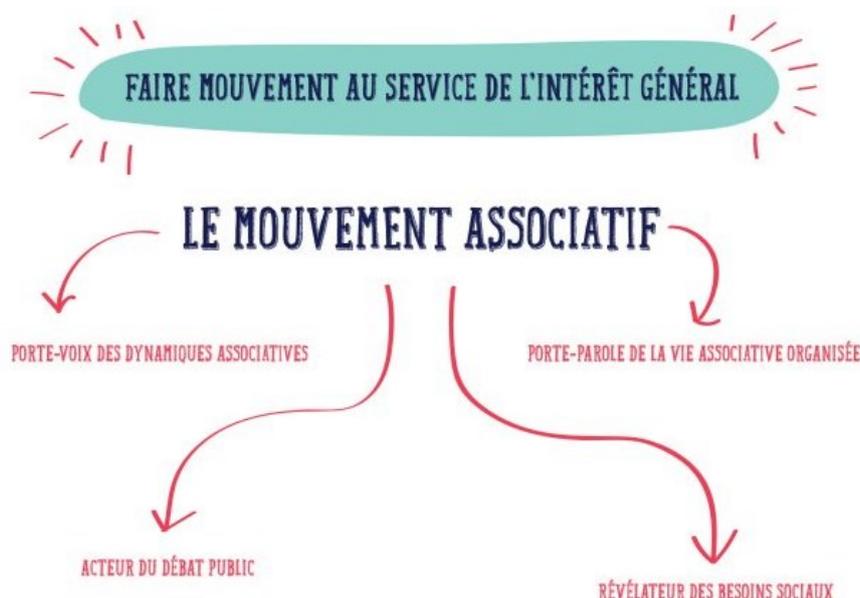
RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**

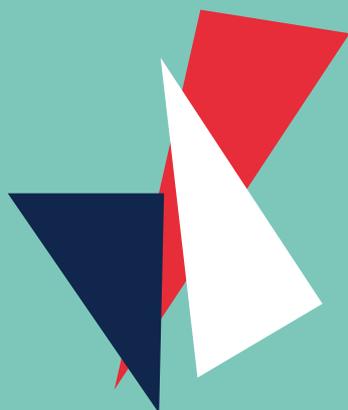


RÉGION ACADÉMIQUE  
**NOUVELLE-AQUITAINE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Délégation régionale académique  
à la jeunesse, à l'engagement  
et aux sports





# COVID 19 : faire face à la crise

- Enquêtes COVID19 : quels impacts pour les associations ? ..... p.9
- Dialogue de crise et plaidoyer..... p.11

Dès le début de la pandémie, les associations s'organisent et se mobilisent en nombre pour apporter l'aide nécessaire aux plus fragiles et faire vivre les solidarités. Très impactées par l'arrêt de leurs activités, le Mouvement associatif se mobilise pour mesurer les impacts de cette crise sur la vie associative et porter auprès des pouvoirs publics des mesures concrètes de soutien.

## Enquêtes COVID 19 & associations

Dès le début de la pandémie COVID-19, Le Mouvement associatif, avec le soutien de ses membres et partenaires, a souhaité mesurer l'impact de la crise sanitaire sur l'activité des associations.

Deux enquêtes ont été menées pendant et après le confinement mobilisant respectivement 20 000 et 13 000 répondants à l'échelle nationale. En Nouvelle-Aquitaine, ce sont 2200 et 1166 acteurs associatifs qui ont répondu aux enquêtes.

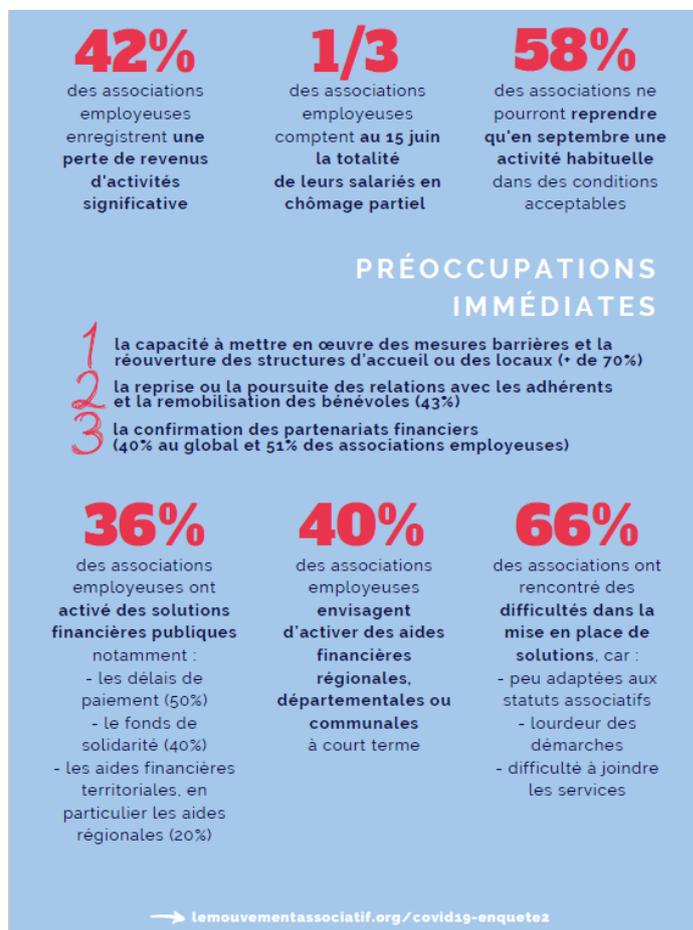
### Résultats de l'enquête de mars 2020

#### « #COVID 19 : IMPACTS SUR LES ASSOCIATIONS DE NOUVELLE-AQUITAINE »



## Résultats de l'enquête de mai 2020

« #COVID 19 : OU EN SONT LES ASSOCIATIONS DE NOUVELLE-AQUITAINE ? »



## Résultats nationaux des enquêtes

- ⇒ Accéder à [l'analyse complète des résultats](#)
- ⇒ Découvrir les [résultats de l'enquête lancée en mai 2020](#)
- ⇒ Découvrir les [résultats de l'enquête lancée en mars 2020](#)

# Dialogue de crise et plaidoyer

Dès le 16 mars, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine se rapproche de ses réseaux membres et des partenaires publics. Dans les jours qui suivent, 3 niveaux de coordination se mettent en place. En septembre, un groupe de travail vie associative est créé par la DRDJSCS, le Conseil Régional et le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine.

## Cellule de crise régionale ESS

Cette cellule, animée par la CRESS Nouvelle-Aquitaine, réunit chaque semaine le SGAR, les services de la Région (service ESS), les services de l'Etat (Direccte, DRDJSCS ainsi que différents services en fonction de focus thématiques), la Caisse des Dépôts-Banque des territoires, France-Active Nouvelle-Aquitaine, le Crédit Coopératif, INAE, UDES et le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine.



Les objectifs de la cellule de crise ESS :

- Recenser l'ensemble des problématiques ;
- Mettre en cohérence les remontées d'information ;
- Créer un espace de dialogue récurrent et spécifique à l'ESS pour réfléchir ensemble, avec les services de l'état et de la région, aux solutions à court et moyen termes ; sur l'anticipation de la reprise d'activités
- Mobiliser, synthétiser, coordonner, être relai de communication ;
- Porter les constats et propositions au sein des autres cellules de crise économique.

Les comptes-rendus sont systématiquement publiés sur le site de la CRESS NA.

## Le rôle du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

Le LMANA mobilise ses membres et anime des focus thématiques permettant de faire le point sur les situations particulières de certains secteurs : sport, jeunesse, tourisme social, éducation populaire, formation continue.

## Les points hebdomadaires du bureau du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

Tous les jeudis matin, de fin mars à fin juin, les membres du bureau et la coordinatrice ont préparé et alimenté la cellule ESS par la production de notes de crise. Ces notes, en ligne sur le [site internet du LMANA](#) (rubrique RESSOURCES), ont également permis de préparer les réponses aux diverses sollicitations des pouvoirs publics notamment :

- sur le plan d'urgence et de rebond du Conseil Régional, leurs périmètres et leur évaluation
- sur le volet social du plan France Relance
- sur le devenir du dispositif de soutien aux emplois associatifs du Conseil régional

## Les conférences des régions du Mouvement associatif national

Réunies en visio-conférence tous les 15 jours, ces conférences regroupent les 13 mouvements associatifs régionaux et le LMA national pour partager les actualités liées à la crise, les difficultés et dysfonctionnements auxquels les associations ont parfois fait face dans l'accès aux aides, mais également préparer les enquêtes et la stratégie de plaidoyer.

## Le Groupe de Travail Vie Associative

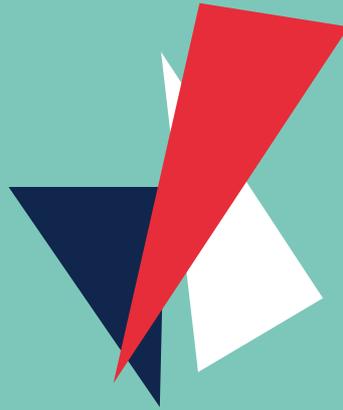


A partir du mois de septembre, le Mouvement associatif, la DRDJSCS et le Conseil Régional par son service Egalité Vie associative et Solidarités, décident de l'installation d'un Groupe de Travail Vie Associative. Ce GTVA, complémentaire de la cellule de crise ESS vise à faire un point mensuel sur la situation des associations et sur l'accompagnement pouvant être apporté via les différents dispositifs déployés sur le territoire. Organisé de manière tournante par les 3 parties, dans l'esprit de la charte régionale d'engagements réciproques, il permet de suivre l'actualité des plans de relance et de rebond, de partager les éléments de connaissance sur la situation des associations, d'aborder les questions de formation et d'accompagnement etc.

### 10 mesures nationales pour les associations

Le Mouvement associatif national porte 10 mesures concrètes en soutien aux associations dans le cadre du projet de loi de finances rectificative pour 2020 et du projet de loi de finances pour 2021.

[LMA\\_COVID19-10-mesures-pour-les-assos.pdf \(lemouvementassociatif.org\)](#)



# Faire entendre la voix des associations

➤ A travers la charte régionale d'engagements réciproques.....	p.14
➤ Au CESER .....	p.14
➤ Sur les emplois associatifs .....	p.16
➤ Sur le FDVA .....	p.18
➤ Sur le DLA .....	p.20
➤ Sur les vacances apprenantes .....	p.21
➤ Sur le Service Civique .....	p.22
➤ Sur le SNU .....	p.22
➤ Interpellation des pouvoirs publics .....	p.23
➤ Le Mouvement associatif national .....	p.24
➤ Au sein de l'ESS .....	p.24

L'ambition du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine est de développer une force associative régionale utile et créative. Il représente les dynamiques associatives et se fait le porte-voix des enjeux associatifs auprès des pouvoirs publics régionaux et des partenaires.

## A travers la Charte régionale d'engagements réciproques

Signée par l'Etat, la région et le Mouvement associatif, la [charte régionale d'engagements réciproques](#) vise à mieux reconnaître la vie associative et à intensifier la coopération des différents signataires au service de l'intérêt général. Elle établit pour 3 ans (2019- 2021), les engagements réciproques des 3 partenaires.

### Le comité de suivi

Un comité de suivi a été créé à la demande du Mouvement associatif afin d'assurer un suivi régulier de la mise en œuvre des engagements pris par les 3 parties. En 2020, en raison de la crise sanitaire, le comité de suivi ne s'est réuni qu'une fois, le 22 mai afin de finaliser les indicateurs de réussite de l'année de référence (2019). Le dialogue entre les trois partenaires s'est intensifié pendant la crise via différentes cellules puis par la création d'un groupe de travail vie associative mensuel à partir du mois de septembre.

## Au CESER

En 2020, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a reconduit sa participation active aux travaux du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional par la voix de ses deux représentants : Jany Rouger et Jocelyne Brandeau qui a succédé à Catherine Piet-Burguès, depuis le 8 Janvier 2020.

Jocelyne Brandeau est membre des commissions « Evaluation des politiques régionales » et « Développement des territoires et mobilités ». Jany Rouger est co-animateur du Collège 3 et élu au Bureau en tant que Vice-Président, chargé de la présidence de la Section veille et prospective. Il participe par ailleurs aux travaux de la commission « Vie sociale, culture et citoyenneté ».

En 2020, le CESER a choisi de modifier son programme de travail initial pour présenter, au-delà des dossiers de saisine du Conseil Régional, des contributions en lien direct avec l'actualité.

- Un rapport intitulé «L'orientation tout au long de la vie en Nouvelle-Aquitaine », réalisé avant la crise Covid-19 a été amendé. Tirant les enseignements des effets économiques et sociaux de la période de confinement, le CESER a proposé, dans un addendum, 3 nouvelles priorités d'action : l'accès au numérique pour tous, l'application des principes des circuits courts et des approches territoriales à l'orientation et à l'emploi et enfin la valorisation et la promotion des métiers d'utilité sociale.
- COVID-19 en Nouvelle-Aquitaine. L'urgence de transformer demain. Ce rapport, adopté en décembre 2020, se fait l'écho des questionnements, points d'alerte, inquiétudes, attentes.... Le CESER met en lumière les enjeux de gouvernance et de démocratie, il analyse les impacts sanitaires, les inégalités sociales exacerbées et une cohésion sociale menacée. Il mesure les impacts de la crise au niveau de l'économie néo-aquitaine et les effets différenciés au niveau des territoires.
- Quel télétravail pour quelle société ? Toutes les commissions se sont mobilisées pour apporter des réponses à la saisine du Président Alain Rousset. Dans ce rapport, adopté en décembre 2020, le CESER livre un regard critique sur le télétravail, en analysant tant les opportunités potentielles que les risques à prévenir ; Il porte aussi un regard particulier sur les situations invisibles et sur les inégalités.

Au sein de la Commission 2, les travaux se poursuivent dans le cadre de l'auto-saisine « Patrimoines et développement ».

Pour ce qui concerne la Section veille et prospective, les travaux de l'année 2020 ont porté sur « les évolutions nécessaires des agricultures à l'heure des transitions (climatiques, environnementales, sociales ...), suite à la saisine du COSOMENA (Comité d'orientation et de suivi de l'Observatoire des mutations économiques en Nouvelle-Aquitaine), co-présidé par le Président du Conseil régional et la Préfète de région, en juin 2019. Le contexte sanitaire n'a pas permis de réaliser les auditions et visites de terrain prévues, et toutes les réunions ont eu lieu en visioconférence depuis le mois de mars 2020.

Toujours en raison de la crise sanitaire, il n'a pas été possible de réunir le groupe des associations du CESER. Néanmoins, le Collège 3 (qui regroupe la plupart des représentants associatifs et dont l'animation est assurée par l'un de nos représentants) a pu se concerter régulièrement en visioconférence, en particulier à l'occasion du renouvellement du Bureau et de la présidence du CESER.

# Sur les emplois associatifs

Chiffres-clés de l'emploi associatif en Nouvelle-Aquitaine  
(source : Recherches & Solidarités, octobre 2020)



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2019

## Interpellation du président de Région sur les menaces que la crise COVID font peser sur les emplois associatifs

Lors d'une audition avec le Président du Conseil Régional le 30 juin 2020, le Mouvement associatif a alerté sur les menaces que la crise COVID font peser sur l'emploi pour les associations de la région.

Les enquêtes d'impacts menées en mars-avril puis mai-juin mettent en exergue des risques de dépôts de bilan pour 1300 à 1400 associations, des menaces sur le maintien des effectifs salariés associées à des pertes de ressources significatives pour près de 27 000 associations de la région.

### Le cas particulier des emplois associatifs dans l'ex-Limousin

En 2018, l'aide de la collectivité régionale aux emplois associatifs de l'ex-région Limousin concernait 565 emplois sur les 3 départements (hors fin de convention, licenciements etc.). Dont :

- Haute-Vienne : 209 associations pour 258 postes
- Corrèze : 121 associations pour 161 postes
- Creuse : 97 associations pour 146 postes

Dans le contexte de crise sanitaire, le Mouvement associatif a souligné les difficultés des associations concernées à pérenniser ces emplois en dehors des aides régionales. Manque de lisibilité de la stratégie régionale sur le devenir des aides, faibles capacités d'anticipation des associations, la crise COVID a stoppé net les efforts des associations en transition. Faute de mesure appropriées, ce terreau fertile mais fragile de structures collectives ancrées sur le terrain et au service du bien commun pourrait disparaître.

Le 3 juillet 2020, le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine a voté un dispositif transitoire d'aide aux emplois associatifs de l'ex-Limousin. Ce dispositif d'un an, du 1<sup>er</sup> janvier au

31 décembre 2021, d'un montant de 10 000€ par poste, nécessitant un nouvel engagement des associations a pour objectifs :

- ✓ De permettre aux associations employeuses soutenues jusqu'au 31 décembre 2020 au titre du dispositif d'aide à l'emploi associatif de l'ex-Région Limousin de faire évoluer d'ici la fin de l'année 2021 les modalités de soutien financier en s'inscrivant notamment dans une logique d'aide sectorielle ;
- ✓ De contribuer à préserver les emplois de ces associations déployés sur le territoire limousin, ainsi que l'activité du tissu associatif local dans le contexte de reprise post-pandémie.

## La Commission consultative sur les emplois associatifs de la Région Nouvelle-Aquitaine

Le Mouvement associatif est membre de la commission consultative sur les emplois associatifs de la Région Nouvelle-Aquitaine. Il a également été auditionné dans le cadre de l'étude d'évaluation des dispositifs de soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine aux emplois associatifs.

### Le rôle du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

- ✓ Vigilance sur le devenir des emplois associatifs
- ✓ Porter les enjeux associatifs en matière d'emploi durable et de qualité dans les territoires
- ✓ Veiller aux équilibres territoriaux

En février 2017, la Région Nouvelle-Aquitaine votait son « Règlement d'intervention Vie associative » qu'il modifiait en 2019. Le soutien à la création d'emplois associatifs y figure à condition que ces emplois soient des CDI à temps plein visant le développement d'activités d'intérêt général et concernent les champs d'intervention de la Région.

2017 est aussi l'année de la création d'une Commission consultative chargée d'instruire les dossiers déposés par les associations. La composition de la Commission comprend des élus régionaux et trois représentants du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine.

### BILAN 2020 de la commission consultative

- 5 réunions
- 94 dossiers de demande d'aide à la création d'emploi
- 23 dossiers avec avis favorable de la Commission dont 12 en ex-Aquitaine, 4 en ex-Limousin et 7 en ex-Poitou-Charentes
- 483 000 € répartis sur les 23 dossiers retenus

**La Région a soutenu la création de 23 postes en 2020, contre 31 postes en 2019 (pour 144 demandes), 42 en 2018 (sur 100 dossiers présentés) et 36 postes en 2017 (sur 64 demandes).** Les demandes se sont donc multipliées au fil des années, alors que les réponses positives plafonnent, voire diminuent.

# Sur le Fonds de Développement pour la Vie Associative

---

Créé par le décret n° 2011-2121 du 30 décembre 2011 (en remplacement du CDVA), le Fonds de Développement pour la Vie Associative permet de soutenir l'initiative associative dans les territoires par l'attribution de subventions. Une commission régionale consultative du fonds est animée et présidée par la préfète de région (ou son représentant). Elle est composée des chef-fes de services déconcentrés de l'Etat, des représentant-es de chaque conseil départemental et de personnalités qualifiées du secteur associatif.

## La Commission Régionale du Fonds de Développement pour la Vie Associative

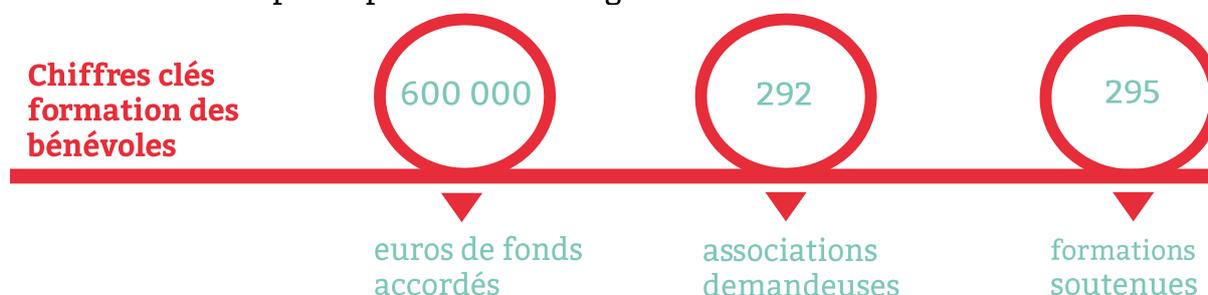
Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a reconduit sa participation dans le cadre des commissions régionales du fonds de mars, mai et décembre 2020

### Le rôle du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

- ✓ Vigilance au maintien des fonds
- ✓ Valoriser le fait fédératif
- ✓ Veiller aux équilibres territoriaux
- ✓ Porter les enjeux associatifs

## ➤ Formation des bénévoles : FDVA 1 et fonds régional pour la formation des bénévoles

En 2020, L'Etat et le conseil régional Nouvelle-Aquitaine poursuivent l'harmonisation de leurs orientations en matière de soutien à la formation des bénévoles afin de permettre aux associations de ne réaliser qu'une seule démarche administrative. Le fonds est abondé à parité par l'Etat et la Région.



Le 27 octobre 2020, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a pu avoir un échange technique avec services de l'Etat et de la collectivité régionale en charge du soutien à la formation des bénévoles afin de partager avec les pouvoirs publics les attentes, les difficultés et les pratiques des associations organisatrices de formation. Accompagné d'expert-es de ses réseaux membres parmi lesquels le RADSI Nouvelle-Aquitaine, la Ligue de l'enseignement Nouvelle-Aquitaine, le CRAJEP Nouvelle-Aquitaine et l'URNACS, le LMANA a rappelé son attachement à l'harmonisation des orientations des pouvoirs publics en matière de soutien à la formation des bénévoles, permettant une réelle simplification pour les associations.

Si la question du sous-dimensionnement du dispositif ne doit pas être occultée (1,3 millions de bénévoles en Nouvelle-Aquitaine soit un investissement de 0,46 cts d'€ par bénévole), les participant-es ont, par le partage de leurs expériences des formations et des dispositifs, insisté sur le besoin d'une souplesse et d'une simplification accrues dans le contexte de crise sanitaire. Alors que de nombreuses formations ont dû être reportées ou adaptées en formats distanciels, les associations ont plus que jamais besoin de souplesse et de simplification du cadre du FDVA1 et du Fonds régional afin d'être réactives et de s'adapter sans avoir à repasser par un acte administratif.

## ➤ Fonctionnement et Innovation (FDVA 2)

Depuis le décret du 8 juin 2018, le Fonds de Développement pour la Vie Associative permet de financer deux nouveaux axes des projets associatifs : les projets de fonctionnement et les projets innovants.



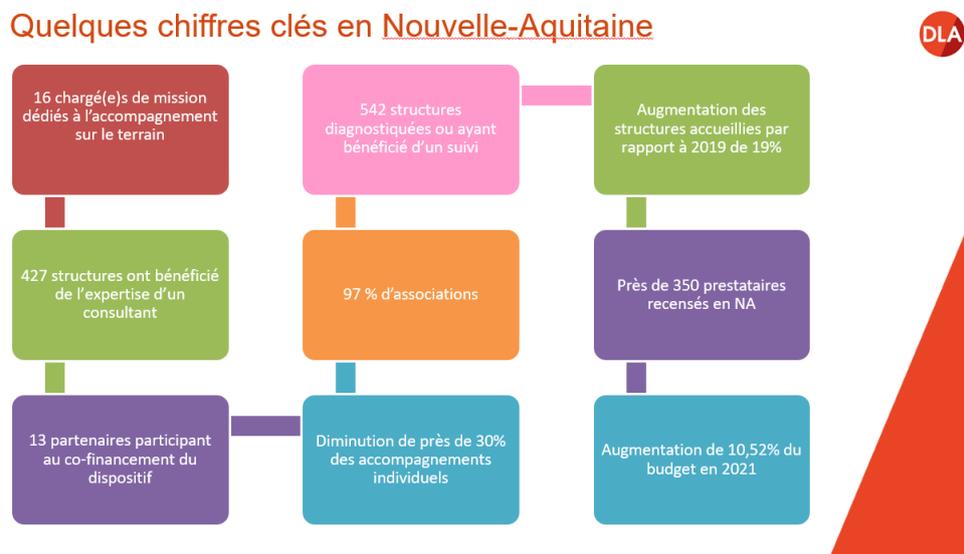
# Sur le Dispositif Local d'Accompagnement

## Le rôle du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

- ✓ Vigilance au maintien des fonds
- ✓ Porter les enjeux associatifs
- ✓ Veiller à l'articulation du dispositif avec les acteurs associatifs concourant au développement des associations et de leurs emplois
- ✓ Veiller aux équilibres territoriaux

## Bilan du DLA en 2020

### A) Quelques chiffres clés en Nouvelle-Aquitaine



Source : France-Active Nouvelle-Aquitaine, Comité stratégique régional février 2021

En 2020, l'activité du DLA a également été impactée par la pandémie. A partir du mois de mai, les DLA de Nouvelle-Aquitaine ont assuré le déploiement du Dispositif de Secours ESS impulsé par le Haut-Commissariat à l'ESS et l'innovation sociale. En Nouvelle-Aquitaine, 77 structures de l'ESS ont reçu une aide forfaitaire de 5000€ assortie d'une offre d'accompagnement pour faire face à la crise (enveloppe régionale de 385 000 €).

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine et la CRESS ont poursuivi l'articulation de leurs positionnements au sein de la gouvernance régionale du DLA afin de porter une vision politique et stratégique du soutien du DLA au développement de l'emploi ESS dans la région.

Enfin, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a mobilisé l'ensemble de ses adhérents pour assurer une représentation active des membres dans les départements à l'image du travail conduit dans le cadre du dispositif d'Etat FDVA.

# Sur les vacances apprenantes

## Installation d'un GAR (groupe d'appui régional) Vacances apprenantes

En réaction aux effets du premier confinement de 2020, l'opération « Vacances apprenantes Été 2020 » initiée par le Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse est lancée le 8 juin. Elle a un double objectif : faire vivre aux jeunes des expériences enrichissantes dans des activités éducatives, sportives et culturelles, renforcer les apprentissages scolaires et compenser les décrochages, en particulier chez les publics les plus fragiles. Sa coordination est confiée aux services rectoraux d'Académie qui animent un Groupe d'appui régional (GAR) le 15 juin 2020. Toutes les forces associatives, dont le Mouvement associatif, sont appelées à répondre aux sollicitations des organisateurs de l'École, des communautés de communes et des municipalités.

### Le rôle du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

- ✓ Communication auprès des réseaux associatifs régionaux sur le dispositif
- ✓ Porter les enjeux associatifs

Ne découvrant le dispositif que début juin, certaines associations ont renoncé car incapables de répondre en si peu de temps aux contraintes du cahier des charges. D'autres ont vu dans les Vacances apprenantes l'opportunité d'exprimer une fois de plus leur vitalité et leur capacité à jouer leur rôle social dans l'éducation et la vie de la population scolaire locale. Plusieurs associations y ont trouvé l'opportunité de quelques ressources financières, si nécessaires en cette période de crise économique. Les financements annoncés, dont le taux de rémunération des intervenant·es, se sont parfois révélés dissuasifs.

### Quel bilan ?

L'investissement de 200 millions d'€ visait un public d'1 million de jeunes.

Si le bilan ministériel avance une réussite satisfaisante en cumulant les 400 000 élèves de l'École ouverte, 250 000 participant·es aux Colos apprenantes et les 570 000 enfants et jeunes des Centres accueils de loisirs sans hébergement ; d'autres acteurs contestent ces résultats en avançant les 125 000 participant·es aux Colos apprenantes. En Nouvelle-Aquitaine, les services de l'État précisent une subvention des séjours des Colos apprenantes à hauteur de 1 278 946 € dont auraient bénéficié 4799 jeunes (dont 30% de filles). Quant aux Accueils de loisirs sans hébergement, il leur aurait été versé 2 588 398 €

## Sur le Service Civique

### Le rôle du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

- ✓ Vigilance au maintien des fonds et à la cohabitation du Service Civique et du SNU
- ✓ Porter les enjeux associatifs en matière d'engagement volontaire et de qualité des missions proposées aux jeunes
- ✓ Veiller aux équilibres territoriaux

### Le Comité de Coordination Régionale du Service Civique

Rappelons que cette instance permet de suivre les évolutions du dispositif au niveau régional. Au sein du comité, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine, aux côtés de ses membres, est particulièrement vigilant à ne pas résumer le service civique à des objectifs chiffrés et porte son attention sur la qualité des conditions de missions.

Le comité s'est réuni le 11 juin 2020 afin de faire un premier bilan à l'issue de la période de confinement et partager les problématiques des acteurs relativement à la sortie de crise. Les objectifs de missions en Nouvelle-Aquitaine sont maintenus : 88.700 nouveaux volontaires pour l'année 2020, dont 8.300 en région.

## Sur le Service National Universel

Malgré la crise et les appels de divers acteurs associatifs à reporter le SNU en raison des conditions sanitaires et de l'activité perturbée des associations, le gouvernement fait le choix de maintenir le dispositif en adaptant son calendrier et les modalités d'accueil des jeunes. Les objectifs d'accueil sont divisés par 2 à budget constant. En Nouvelle-Aquitaine, sur les 936 jeunes préinscrit-es en 2020, 50% n'ont pas maintenu leur inscription sur la plateforme. Les missions d'intérêt général, elles aussi très impactées par la pandémie, ont eu du mal à rencontrer leur public : au 31 décembre 2020, 19 jeunes avaient achevé leur mission d'intérêt général, 82 avaient une mission en cours.

### Le Comité de pilotage Régional du SNU

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a participé à la réunion du Comité de pilotage régional du SNU du 22 juin 2020. Ce comité est chargé de suivre la mise en œuvre du dispositif au niveau régional.

### Le rôle du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

- ✓ Vigilance à la cohabitation du Service Civique et du SNU
- ✓ Porter les enjeux associatifs

# Interpellation des pouvoirs publics

En 2020, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine s'est mobilisé aux côtés de ses membres pour interpeller les pouvoirs publics et les parlementaires de la région sur des sujets d'actualité et parfois d'inquiétude pour les associations :

## Municipales 2020

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a contribué à la réalisation et à la diffusion du kit asso de l'élue. Ce kit s'adresse aux élus locaux, aux services vie associative des collectivités territoriales mais également aux réseaux associatifs et aux associations pour faciliter leurs échanges avec les pouvoirs publics. Il a pour objectif final de donner des outils concrets et pratiques pour permettre aux collectivités de bâtir une politique de soutien et de développement à la vie associative locale.



Il s'agit d'un parcours construit en 4 étapes :

1. En savoir plus sur les associations
2. Suivre le guide des subventions aux assos
3. Établir une charte locale des engagements réciproques
4. COVID-19 : Soutenir les associations

Le  
MOUVEMENT  
ASSOCIATIF

Choisir  
l'intérêt  
général

## Projet de réforme de l'organisation territoriale de l'Etat

Le 15 janvier, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine organise une délégation de ses membres afin de rencontrer les services de l'Etat en charge de la préfiguration de la réforme dite OTE. Cette rencontre s'inscrit dans la démarche initiée en octobre 2019 afin d'influencer le « projet d'organisation » que les préfets de région devaient remettre aux services du Premier Ministre

### LE MOUVEMENT ASSOCIATIF PORTE 3 MESURES

AUGMENTER LE FONDS  
DE DÉVELOPPEMENT POUR  
LA VIE ASSOCIATIVE (FDVA)

SOUTENIR L'EMPLOI  
ASSOCIATIF

EXONÉRER LES  
ASSOCIATIONS DE LA TAXE  
SUR LES SALAIRES

## Interpellation parlementaire dans le cadre du PLF 2021

Dans la perspective du projet de loi de finances 2021, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine s'est mobilisé pour que soit confortée et soutenue la vie associative notamment à travers le relais de la plateforme d'interpellation des parlementaires du Mouvement associatif et des 3 mesures fortes portées par le mouvement.

Le budget 2021 est celui du plan de relance, les acteurs associatifs se mobilisent pour qu'il soit aussi celui de l'engagement qui se traduit en actes pour la vie associative largement impactée par la crise.

## Relais des prises de position du Mouvement associatif national

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine s'associe aux campagnes d'interpellation du Mouvement associatif national comme à ses propositions pour une politique de vie associative à la hauteur des attentes des acteurs associatifs. En 2020, plusieurs [campagnes et communiqués de presse](#) ont ainsi été relayés régionalement.

## Le Mouvement associatif national

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine participe aux différents travaux et rassemblements du Mouvement associatif national. En 2020, les représentant-es du Mouvement associatif de Nouvelle-Aquitaine se sont particulièrement investi-es au sein des groupes de travail « Plaidoyer » et « Formation des bénévoles », ainsi qu'à l'occasion des conférences des régions qui se sont réunies à un rythme soutenu (tous les 15 jours ou tous les mois en fonction de l'actualité)..

En 2020, le Mouvement associatif poursuit sa dynamique d'ouverture et a accueilli 5 nouveaux membres : Coordination des Associations de Seniors pour le Bénévolat de Compétences (CASBC), Association Prévention routière, Le Scoutisme Français, Unis Cité et Familles rurales. Ces adhésions viennent renforcer Le Mouvement associatif et s'inscrivent dans son projet de rassemblement de toutes les associations d'intérêt général. Car, il est aujourd'hui essentiel de continuer à faire mouvement pour consolider une représentation à la hauteur de ce que représente la vie associative en France.

## Au sein de l'ESS

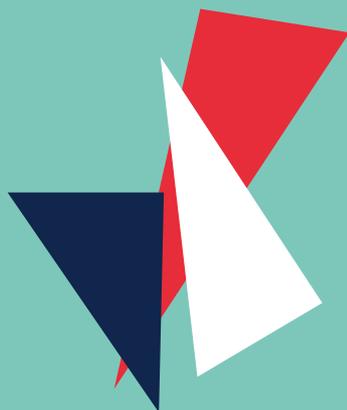
Rappelons que Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine est membre du CA et du Bureau de la CRESS, Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, au sein de laquelle il est représenté par l'un de ses Vice-Présidents, Jany Rouger.

Suite à notre demande, une réunion rassemblant les Bureaux du LMANA et de la CRESS s'est déroulée le 15 janvier 2020. Elle a permis de clarifier les spécificités de chacun de nos réseaux et de définir les chantiers sur lesquels il semblait pertinent d'unir nos forces :

- ✓ La question de l'observation des acteurs de l'ESS, incluant la prise en compte des spécificités du monde associatif.
- ✓ Le chantier DLA auquel nous sommes associés en tant que représentants des publics bénéficiaires.
- ✓ La place et le rôle du Mouvement associatif au sein des instances statutaires de la CRESS.

Par ailleurs, en raison de la pandémie, une cellule de crise, initiée par la CRESS, s'est mise en place. Elle rassemble les principaux acteurs de l'économie sociale et solidaire

et les pouvoirs publics (État et Région). Le MANA y a progressivement trouvé une place privilégiée, en permettant notamment à ses membres (représentants des principales coordinations associatives) de faire entendre leurs ressentis et leurs problématiques. En étant l'occasion d'échanges réguliers (quasi hebdomadaires dans les premiers mois de la crise), elle a contribué à resserrer les liens entre nos réseaux. Cette cellule de crise s'est depuis muée en cellule de relance et prospective.



# Co-construire une parole associative

- Rencontre des expert.es associatifs du FDVA 2 ..... p.27
- Rencontre des expert.es associatifs du DLA ..... p.28
- Rencontres départementales de la formation des bénévoles p.29

Porte-voix des dynamiques associatives, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine anime divers cadres de dialogue inter-associatif afin de poser les bases d'une parole commune sur des sujets transversaux de vie associative.

## Le réseau des expert.es associatifs du FDVA 2

Le 13 octobre 2020, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine et le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire de Nouvelle-Aquitaine ont réuni en visio-conférence les personnalités qualifiées membres des comités consultatifs départementaux du Fonds de Développement pour la Vie Associative (FDVA 2).

Au programme :

- Echanges autour du bilan de la campagne 2020 en région et des modalités de consultation à distance dans le contexte de la COVID19.
- Echanges autour des évolutions du dispositif, notamment le lien avec les parlementaires.
- Outillage 2021.

Cette démarche entend faciliter leur participation au sein de ces espaces de dialogue entre acteurs publics, élus locaux, experts associatifs et bientôt parlementaires autour de la vie associative. La singularité de cette initiative est qu'elle associe dans un rapport d'égalité, des experts associatifs et des référents vie associative de la Direction Régionale Jeunesse Sport et Cohésion Sociale et des Directions départementales.

### Le rôle des personnalités qualifiées du FDVA

- ✓ Rôle consultatif au sein des comités départementaux du FDVA 2 : apporter leur expertise sectorielle et donner leur avis sur les propositions de financements formulées par les services de l'Etat
- ✓ Rôle de vigilance et d'interpellation afin de s'assurer que le dispositif répond aux besoins des associations dans leur diversité
- ✓ Participer à la co-construction des critères d'attribution du fonds et des priorités départementales dans le soutien aux associations
- ✓ Veiller aux équilibres territoriaux

## Le réseau des expert.es associatifs du DLA

En 2020, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a souhaité redynamiser la participation de représentant.es associatifs au sein des instances départementales des DLA. Désignés depuis 2017 grâce à la mobilisation de ses adhérents, les expert.es siègent dans les comités de pilotage et/ou les comités d'appui des DLA dans les départements (une personne/département). Afin de les soutenir dans le portage des enjeux associatifs lors de ces instances et afin de leur permettre d'y être pro-actif, le Mouvement associatif a amorcé une dynamique d'échange de pratique et de montée en compétences entre les représentant.es . Deux rencontres en visio ont ainsi eu lieu en 2020, en avril et novembre 2020.

### **Le rôle des représentant.es associatifs dans les DLA départementaux**

- ✓ Rôle consultatif : apporter leur expertise sur le fait associatif et en porter les enjeux
- ✓ Rôle de vigilance et d'interpellation afin de s'assurer que le dispositif répond aux besoins des associations dans leur diversité
- ✓ Veiller aux équilibres territoriaux
- ✓ Veiller à la bonne articulation du dispositif avec les ressources et notamment les têtes de réseaux associatives qui accompagnent les associations sur le territoire

# Les rencontres départementales de la formation des bénévoles

Fin novembre, les contacts ont été pris avec chaque référent·e Vie Associative des services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports avec la volonté de co-organiser un temps de rencontre dans les 12 départements auquel convier les structures porteuses de formations de bénévoles.

L'ambition était de proposer un temps en 2 axes :

- ✓ Une présentation du portail régional de formation des bénévoles pour inciter à son utilisation et faciliter la prise en main de l'outil par ses futur·es utilisateur·trices
- ✓ Un échange autour des pratiques de formations et des stratégies adoptées suite à la suspension des formations en présentiel, des besoins et attentes éventuelles

Cette proposition a été ajustée selon les priorités de chacun·e et les dossiers en cours. Plutôt qu'une nouvelle invitation certains départements avaient déjà un temps identifié dans leur agenda avec les acteurs de la formation auquel nous pouvions nous joindre pour présenter le portail.

En 2020, 6 rencontres ont été organisées en Haute-Vienne, Charente, Charente-Maritime, Pyrénées-Atlantiques dont 2 se sont tenues en visio-conférence avant la fin de l'année en :

- ✓ Lot-et-Garonne (47) - 27/11/20 (4 participant·es)  
→ Présentation du portail au CRIB : CDOS, Conseil Départemental, Ligue de l'enseignement, SDJES.
- ✓ Dordogne (24) - 8/12/20 (12 participant·es)  
→ Présentation du portail lors d'un regroupement des acteurs de la formation pour la construction de leur programme 2021

En parallèle de ces rencontres était mené le lancement de la préfiguration de la mesure d'appui à la vie associative locale et avec elle, la nomination de structures pour la co-animation départementale. Ainsi pour les rencontres à venir en 2021, il a été proposé aux SDJES d'associer à l'organisation de ces temps les structures impliquées dans la co-animation de la mesure.



# Soutenir les réseaux d'appui à la vie associative locale

- Portail régional de formation des bénévoles ..... p.31
- Préfiguration d'un réseau d'appui à la vie associative locale .... p.33

Lors de son CA du 13 mars 2020, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a acté le développement d'un nouvel axe stratégique de son projet associatif : renforcer les réseaux et associations dans leur fonction d'appui à la vie associative.

## Lancement du portail régional de formation des bénévoles

La démarche initiée en 2019 s'est poursuivie. Le groupe de travail s'est réuni 4 fois et a permis en novembre 2020 d'inaugurer le « portail régional de formation des bénévoles ». Ce lancement a été rendu possible grâce à un pilotage collectif et à l'implication de : la COFAC, du Collectif Formation des bénévoles 79, du CRAJEP, du CROS, de la Fonda Sud-Ouest, de la Ligue de l'enseignement de Nouvelle-Aquitaine et celle de la Vienne, du RADSI, du SAVA 16, de l'URIOPSS, avec la participation et le soutien financier de l'Etat (par l'intermédiaire du réseau DRAJES/SDJES) et du conseil régional (service Egalité Vie Associative Solidarité).

C'est un espace commun qui a l'ambition de :

- Faciliter l'accès à l'information des bénévoles sur les formations organisées en région
- Favoriser la mutualisation et améliorer la participation des bénévoles aux formations
- Valoriser et rendre visible la diversité et la richesse de l'offre de formation

Il propose une double entrée : pour les associations et collectivités proposant des formations à destination des bénévoles associatifs, la possibilité de les répertorier dans un agenda et une cartographie ; pour les bénévoles l'opportunité de profiter d'un espace facilitant pour faire le choix de se former en fonction leur géolocalisation, de leurs disponibilités et de leurs besoins.

En décembre, 1 mois après le lancement du portail on identifiait 28 associations inscrites pour un total de 76 formations. Cet outil permettra de bénéficier d'indicateurs des tendances de la formation des bénévoles en région, notamment grâce au développement d'un module de statistiques avancées sur le premier semestre 2021.

Un webinaire d'inauguration a été proposé le 17 novembre, pour explorer dans le détail les fonctionnalités du portail et répondre aux questions des participant-es. 61 personnes s'y étaient inscrites 46 y ont assisté.  
Le webinaire et sa foire aux questions sont à retrouver sur le [site du LMANA](#)

La page d'accueil et son moteur de recherche :



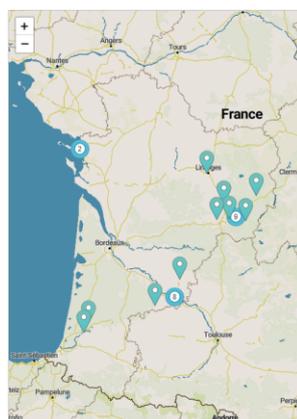
#### QUI SOMMES-NOUS ?

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine est le porte-voix des dynamiques associatives du territoire. Composé des principales coordinations, fédérations et groupements associatifs régionaux, il a pour objet de représenter la vie associative en région et de favoriser le développement d'une force associative utile et créative.

L'agenda et l'annuaire accompagnés de leur cartographie, permettant un repérage rapide :

#### AGENDA DES FORMATIONS

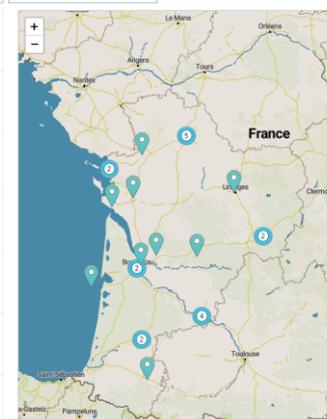
Thèmes	Départements	Format	Dates
Mots clés			
09 avr 2021	Profession Sport et Loisirs Pottou-Charontes - La Rochelle (1/1)		
12 avr 2021	Formation Initiale d'Animatrices - Les Potts Débrouillards Nouvelle-Aquitaine Nord - LA ROCHELLE (1/1)		
15 avr 2021	IMPLIQUER DURABLEMENT DES BÉNÉVOLES - Ligue de l'enseignement des Landes - en ligne		
27 avr 2021	Prévention et gestion des conflits - Département de Lot-et-Garonne (Service Vie citoyenne et associative) - Villeneuve-sur-Lot (1/1)		
27 avr 2021	CONSTRUIRE ET DÉVELOPPER SON PROJET ASSOCIATIF - Ligue de l'enseignement des Landes - en ligne		
28 avr 2021	Relations décidées et techniques de négociation - Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine - en ligne		
29 avr 2021	Etablir une demande de subvention - Ligue de l'enseignement - FAL 19 - en ligne		
03 mai 2021	Matinée d'information Budget prévisionnel et plan de trésorerie - Département de Lot-et-Garonne (Service Vie citoyenne et associative) - Agen (1/1)		



#### ANNUAIRE DES ORGANISATEURS

Dans cet annuaire, vous retrouverez l'ensemble des structures inscrites sur le site et classées par ordre alphabétique de leurs acronymes. Grâce à cet annuaire, vous pouvez contacter les structures pour des formations à la demande.

Thèmes	Départements	Mots clés
ALEPA	Activités et Loisirs Educatifs pour Personnes avec Autisme - ALEPA - Association - ST BENOIT (86)	
AP MAC	APMAC - Association - Saintes (1/1)	
ACSEP Nouvelle-Aquitaine	Association Culturelle et Sportive des Ecoles Publiques - ACSEP Nouvelle-Aquitaine - Association - Pottiers (86)	
CFBA 79	Collectif de formation des bénévoles associatifs en Deux-Sèvres - CFBA 79 - Association - Niort (79)	
Enjeux Durables	Collectif En Jeux Durables - Association - AGEN (1/1)	
LAMA	Collectif Libournais des Acteurs de Musiques Actuelles - Collectif LAMA - Association - Saint Denis de Pile (33)	
CDOS 47	Comité Départemental Olympique et Sportif 47 - CDOS 47 - Association - Agen (1/1)	



Le portail est accessible sur : [formations-benevoles-nouvelleaquitaine.org](http://formations-benevoles-nouvelleaquitaine.org)

# Préfiguration d'un réseau d'appui à la vie associative locale

En 2018, le Mouvement associatif menait une large concertation avec les acteurs associatifs se concluant en 59 propositions détaillées dans un rapport « Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement ». Ce dernier a été remis au premier ministre entraînant en 2019 une feuille de route gouvernementale *Vie Associative* et avec elle le lancement d'un groupe de travail national chargé de construire un prototype de mesure permettant de structurer, articuler et renforcer les structures qui orientent, conseillent et accompagnent les associations et leurs responsables bénévoles.

La Nouvelle-Aquitaine fait partie des 3 régions désignées pour la mise en place de cette préfiguration avec les régions Centre-Val de Loire et Hauts-de-France. Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine et la DRAJES co-pilotent la mesure en région. Dans les départements, le dispositif est déployé par 12 binômes ou consortiums composés des référent-es vie associative des SDJES et de partenaires associatifs sélectionnés suite à un appel à manifestation d'intérêt en décembre 2020 pour assurer la co-animation départementale.



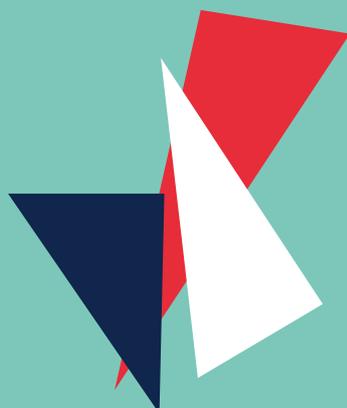
Les structures qui assurent la co-animation départementale aux côtés des SDJES :

- ✓ (16) Charente : Ligue de l'enseignement
- ✓ (17) Charente-Maritime : CDIJ
- ✓ (19) Corrèze : Des lendemains qui chantent et Medication Time
- ✓ (23) Creuse : Ligue de l'enseignement
- ✓ (24) Dordogne : Profession sport & loisirs
- ✓ (33) Gironde : IFAID
- ✓ (40) Landes : Ligue de l'enseignement
- ✓ (47) Lot-et-Garonne : CDOS et Ligue de l'enseignement
- ✓ (64) Pyrénées-Atlantiques : Profession Sport & Loisirs
- ✓ (79) Deux-Sèvres : Ligue de l'enseignement
- ✓ (86) Vienne : CDOS et Ligue de l'enseignement
- ✓ (87) Haute-Vienne : Ligue de l'enseignement

La première étape consiste à établir un état des lieux des acteurs, des pratiques et des besoins en matière d'appui à la vie associative. Ce travail de recensement sera facilité par la mise en ligne d'un questionnaire sur le premier semestre 2021.

### **En 5 étapes :**

- 1• Recensement continu des acteurs de l'appui**
- 2• Labellisation des acteurs : 4 types d'appui**  
(prescription – information – accompagnement généraliste ou accompagnement spécialisé)
- 3• Animation de réseaux : interconnaissance, outillage**
- 4• Formation des acteurs et mutualisation : selon les besoins et sur la base d'un référentiel de compétences**
- 5• Portail de l'appui aux associations et cartographie**



# Communiquer

- Les lettres d'information ..... p.36
- Le compte Twitter..... p.36

## Lancement de la newsletter

---

En avril 2020, le Mouvement associatif a lancé sa newsletter auprès de 1960 contacts ayant participé aux enquêtes COVID et souhaitant recevoir les actualités du LMANA. 3 lettres info ont été envoyées en avril, juin et novembre avec respectivement 75%, 53 et 51% de taux d'ouverture.

- Newsletter avril 2020 : [#COVID19 - Impacts sur les associations en Nouvelle-Aquitaine \(mailchi.mp\)](#)
- Newsletter juin 2020 : [# RÉSULTATS ENQUÊTE COVID2 - Où en sont les associations après le confinement ? \(mailchi.mp\)](#)
- Newsletter novembre 2020 : [📅 Formation des bénévoles, mesures de soutien aux associations \(mailchi.mp\)](#)

## Le compte twitter

---



### @lemouvassoNA

Créé en novembre 2019 à l'occasion des rencontres régionales de Poitiers, le compte twitter du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine est suivi par 108 followers au 31 décembre. Le compte twitter permet de relayer l'actualité et les actions de plaidoyer portées par le LMANA et ses membres.



**Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine**  
72 avenue de l'Eglise romane- 33 370 Artigues près Bordeaux

[nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org](mailto:nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org)

[www.lemouvementassociatifnouvelleaquitaine.org](http://www.lemouvementassociatifnouvelleaquitaine.org)



@lemouvassoNA